

INFO

RIVERAINS

FÉVRIER 2024



vue depuis l'avenue Winston Churchill

Crédit image : atelier Po&Po

## LA NOUVELLE PISCINE DE VILLEJEAN

La Ville de Rennes engage la construction de la piscine de Villejean sur l'ancien terrain de grands jeux, avenue Winston Churchill à proximité du parc du Berry.

Ce futur complexe aquatique, à vocation ludique et d'apprentissage, complètera l'offre à destination des scolaires, des étudiants et du grand public. Nouvel équipement sportif complémentaire aux trois autres piscines municipales, il remplacera l'actuelle piscine, vétuste, énergivore, et qui ne répond plus aux besoins actuels.

### LE NOUVELLE PISCINE COMPRENDRA :

- ▶ Un bassin sportif avec demi-fond mobile de 25 X 15 mètres accueillant 6 lignes d'eau (profondeur maximum de 2 mètres)
- ▶ Un bassin polyvalent de 300 m<sup>2</sup> avec jeux d'eau (banquettes massantes, contre-courant...) et 2 lignes d'apprentissage.
- ▶ Une pataugeoire de 50 m<sup>2</sup> et un splashpad (aire de jeux aquatique sans profondeur d'eau)
- ▶ Deux toboggans tubés intérieurs
- ▶ Plusieurs équipements extérieurs (splashpad, pentagliss, solarium végétal, plage minérale)

**Le chantier commencera en mars 2024** par les travaux de terrassements puis l'installation de la base vie (le parking sera fermé durant les travaux). La livraison de l'équipement est prévue pour **début 2026**.

Durant les travaux, la circulation sera maintenue sur l'avenue Winston Churchill, mais pourra être occasionnellement perturbée. Les circulations piétonnes seront maintenues aux abords du chantier, de même qu'un cheminement depuis l'avenue Winston Churchill vers le square du Berry.

Nous nous efforcerons de minimiser la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension.

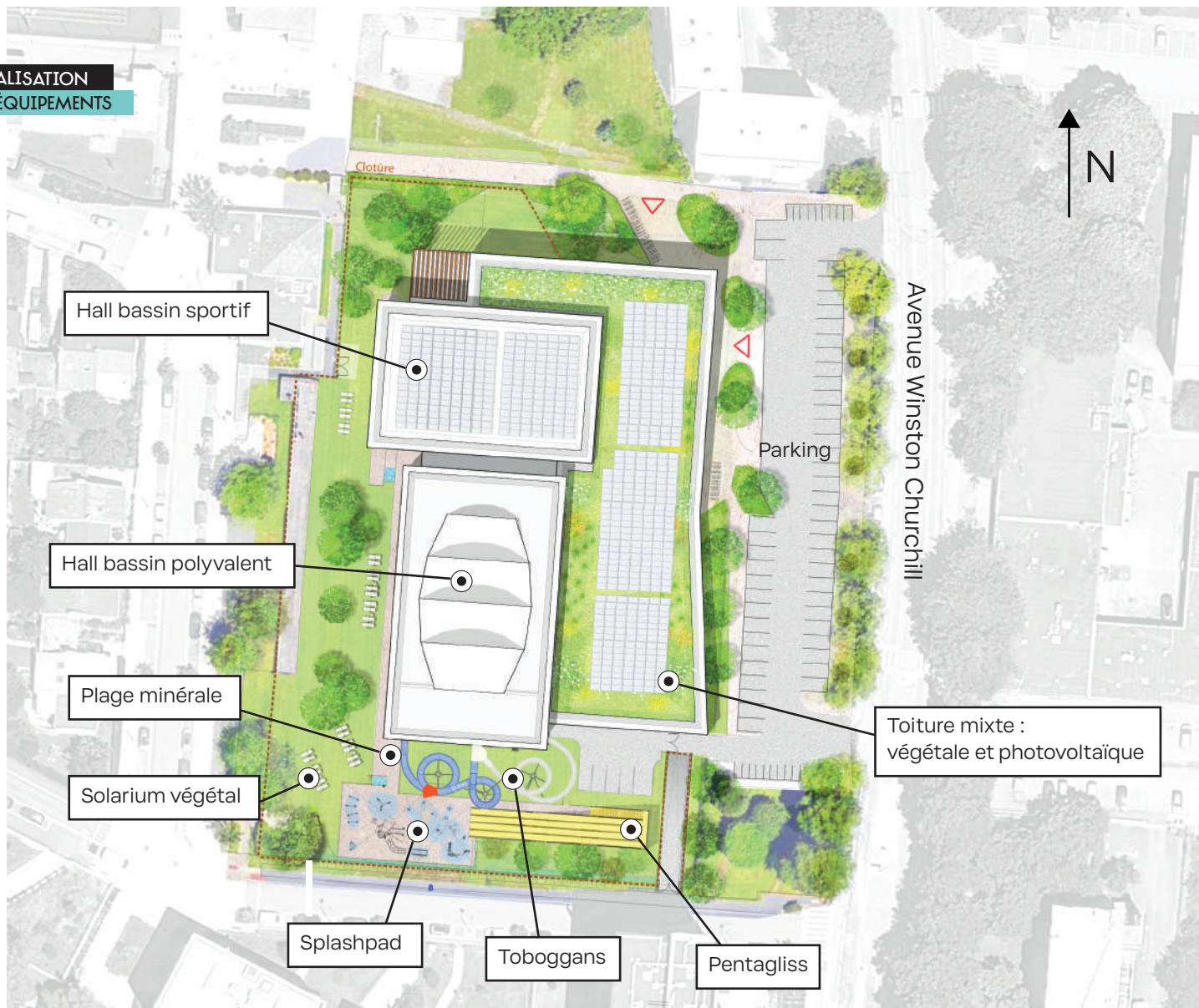
DES QUESTIONS SUR LES TRAVAUX ?

comtravaux@rennesmetropole.fr  
06 24 13 60 95

[@RennesTravaux](#)

 Ville de  
RENNES

LOCALISATION  
DES ÉQUIPEMENTS



VUE  
AÉRIENNE



LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES :

- > Installation de 600 panneaux photovoltaïques sur 1100 m<sup>2</sup>
- > Mise en œuvre d'une toiture végétalisée
- > Plantation d'arbres et arbustes
- > Utilisation de matériaux biosourcés
- > Raccordement au réseau de chauffage urbain
- > Réutilisation des eaux pluviales pour divers usages